

Maison , chemin d'Uzès à Nîmes

Aperçu d'une maison familiale, aujourd'hui disparue...

Dans les archives familiales, de 1664, reprenant les antécédents, on peut lire « Jean Chantouzel contracta mariage avec Marye Lacroix, le dixième Août 1578... Dudit mariage il y eut cinq enfants ... Le 19 janvier 1615, Jean Chantouzel père fit donation à Jean Chantouzel, son fils, d'une maison à Nîmes ... »

Le 26 avril 1680 on célèbre le mariage de « Jean Loubachin, âgé d'environ 25 ans, traiteur, natif de Cevechèse, diocèse de Paris, habitant à Nîmes depuis plus de dix ans, fils légitime de feu Jean Loubachin et de feu Marie Aladre d'une part, et Claude (ou Claudine) Lacroix, âgé d'environ 20 ans, fille légitime de Jean Lacroix, hoste, et de feu Claude de Tesme, natifs et habitants Nîmes d'autre part ... »

Impossible de savoir qui est ce Loubachin (des papiers familiaux ont brûlé lors d'un incendie en 1871). La tradition orale raconte que, d'origine italienne, leurs ancêtres, dits Loubachini, arboraient un glorieux blason assez parlant : « le loup bat le chien » , blason qui se trouve toujours dans la famille.



Des interrogations sur cette famille Loubachini : ils sont arrivés à Nîmes venant de Paris, avec un nom déjà francisé, Loubachin. Serait-ce au moment de l'exil de Marie de Médicis à Blois, en 1617, par ordre de son fils Louis XIII et à l'instigation de Luynes ? On peut rêver, comme aussi à la légende d'Eléonora Galigai, l'amie intime de Marie de Médicis, et aussi italienne ? Le même motif du loup qui bat un chien ornait aussi une cheminée de marbre dans une autre partie de la maison.

Jean Loubachin (fils) est hoste du Logis de l'Orange. En 1696, il acquiert le Logis du Cygne (ou Cigne) « L'Enseigne du Cygne est accordée à Jean Loubachin, Hoste Major, dans un autre local ». Ce logis (notre future maison) est situé près du Moulin de Clavière ou moulin de l'Agau, en face de la deuxième porte des Carmes, hors les murs de la ville.

Viennent les guerres de religion: Jean Loubachin est catholique, Claudine, son épouse, est protestante...

Un 1er avril 1703, c'est dans le moulin de l'Agau, tout proche du Logis du Cygne, qu'une soixantaine de personnes se rassemblent, illégalement... Les troupes arrivent, constatent qu'il y a une assemblée et un prédicant et tuent presque toutes ces femmes et ces hommes. Le 4 avril, Jean Loubachin est convoqué à l'audience des témoins... Il fait sa déposition en déclarant ce que tout le monde sait, mais « il n'a scu signer »...

En 1708, est lu « un inventaire des meubles et effets délaissés par Jean Loubachin, hoste du Logis du Cigne de cette ville de Nismes » après son décès. On trouve « un grand cabinet de noyer se fermant à quatre portes avec deux tiroirs au milieu et son couronnement » (une description se trouve dans « buffet deux corps »)

En 1815, c'est la Terreur Blanche qui sévit à Nîmes (mouvement des Royalistes après l'abdication de Napoléon) : la maison subit quelques préjudices et il faudra attendre 1833 pour que soient connus les faits. Là aussi, des papiers disparaissent...

Voici un témoignage de ce qui s'est passé dans la maison, les dépendances, l'enclos et le pavillon:

« Je soussigné, ancien procureur général et ancien Maire de Nîmes atteste que la maison et les propriétés attenantes de la dame Franc Didier furent envahies plusieurs fois en 1815 par des bandes armées suivies de la populace sous le prétexte d'y chercher des armes, ou sous celui d'un coup de fusil prétendu tiré sur la caserne. Cette dame et sa mère furent rançonnées ; il leur fut pris du numéraire et d'autres effets. Leurs provisions en huile et en vin furent pillées, leur enclos dévasté, les murs de clôture et les parapets des terrasses entièrement démolis, les toits, portes, fenêtres et meubles du pavillon dévastés, brûlés ou enlevés. La dame Franc-Didier, menacée de flagellation et de meurtre, fut contrainte de se réfugier d'abord à Montpellier et ensuite à Paris avec son fils âgé de 12 ans, qui n'était pas lui même en sûreté.

En attestant ces faits, le soussigné croit devoir faire observer, pour son propre honneur en qualité de procureur général, que malgré la terreur qui comprimait les victimes de tous les attentats de cette époque et le silence qu'elles s'obstinaient à garder, il n'en recueillit pas moins sous le poignard des assassins dont il était lui-même menacé, les documents les plus circonstanciés, et les plus irrécusables sur tous ces attentats et sur leurs auteurs. Après en avoir rendu au gouvernement un compte de chaque jour, après avoir préparé et commencé les poursuites en l'absence de toute police et de toute force publique, après être parvenu à faire arrêter les plus coupables, il dut remettre les pièces et les documents immenses qu'il avait recueillis, avec tout le danger, à son successeur qui lui dit froidement qu'avant de mettre les assassins en liberté, comme il en était convenu d'Arbaud Jacques, il leur donnerait une bonne semonce.

Ces faits sont connus d'un membre de la Commission qui était alors Conseiller à la Cour Royale.

Nîmes le 21 octobre 1833

Cavalier président Général de la Cour Royale »

Vers les années 1950-1960, Cécile Reboul Fabre, ma grand-mère, est venue se reposer à Nîmes après une opération de l'appendicite. Allongée sur un divan, elle perçut que, près de sa tête, le mur sonnait creux. On gratte et sous plusieurs couches de tapisseries plâtrées, s'ouvre une niche où dormaient deux coffrets pleins de lettres et de papiers. Auraient-ils été cachés là sous Charles X au moment de la terreur Blanche ?

Cette correspondance retrouvée nous parle de la vie à Nîmes:

1848 : des bataillons sont dans Nîmes

1851 : utilisation d'un passeport pour aller de Nîmes à ... Paris !

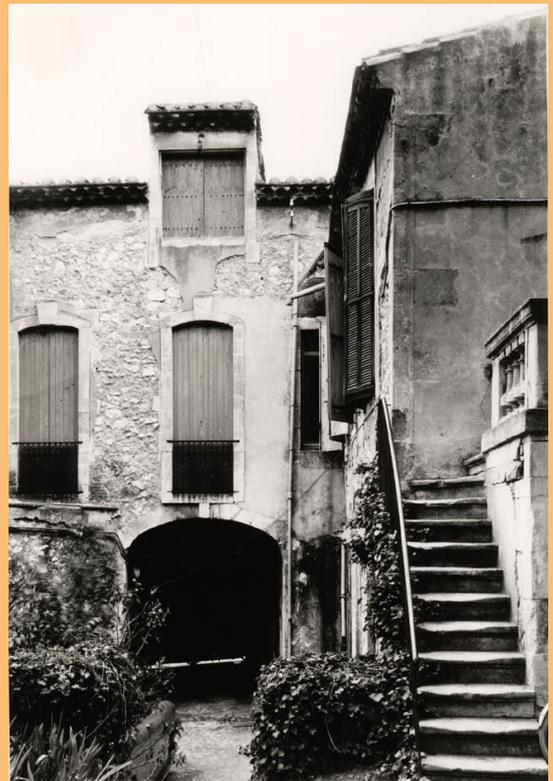
1865 : épidémie de choléra

Et aussi de la vie de la famille: successions, angoisses par rapport à la maladie, aux récoltes, à la vente de vin, aux vers à soie, aux travaux dans la maison (façade, fossé...).

La maison, ou ce qu'il en reste: quelques photos:



Façade rue d'Uzès



La cour intérieure



La rampe d'escalier en fer forgé avec des C comme Claudine Loubachin (la ferronnerie du balcon s'orne aussi de ces C)